

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

Séance du 15 Septembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023-27
ATTRIBUTION SUBVENTION ÉCOLE DU CHAT

L'an deux mille vingt-trois le quinze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le cinq septembre, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Robert, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS, POTHEAU, LENOBLE, FRAPPAT
M. LASNIER, BOUCHET, Mme FEL, M. BATHIER.

Étaient absentes excusées : Mmes. RAPINAT Claire, DUPONTET Marie-Ange.

Pouvoir : Mme DUPONTET Marie-Ange donne pouvoir à Mme FEL Annie

Secrétaire de séance : M. FRAPPAT Olivier

Monsieur le Maire rappelle que l'École du Chat de la Creuse a réalisé une campagne de stérilisation de 11 chats au village de la Bussière du 13 février au 15 avril 2023.

Il présente une demande de subvention de l'association « L'École du Chat de la Creuse ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 364 € à l'association « L'École du Chat de la Creuse » pour l'année 2023.

- PRÉCISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget, chapitre 65, article 65748.

- AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

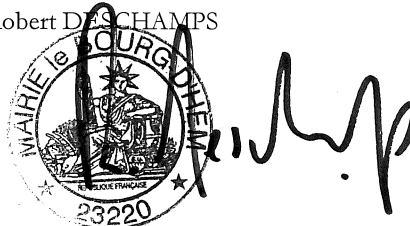
Membres	10
Présents	08
Représentés	01
Votants	09
Exprimés	09
Oui	09
Non	00

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 19 septembre 2023

Le Bourg d'Hem, le 19 septembre 2023

Le Maire

Robert DESCHAMPS



Affiché le 19 septembre 2023